

Étude : Les aidants familiaux au Canada, 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 10 septembre 2013

En 2012, environ 8,1 millions de personnes, ou 28 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus, ont fourni de l'aide à un membre de leur famille ou à un ami pour un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement.

D'après les nouvelles données de l'Enquête sociale générale de 2012, les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes à offrir de l'aide ou des soins, car celles-ci représentaient 54 % des aidants. L'enquête a aussi montré que les responsabilités liées aux soins incombent principalement aux personnes de 45 à 64 ans, puisque 44 % des aidants familiaux faisaient partie de ce groupe d'âge.

Les parents malades étaient les bénéficiaires les plus communs, puisque 39 % des aidants s'occupaient de leurs propres parents et 9 %, de leurs beaux-parents. Les conjoints et les enfants étaient les groupes les moins communs de bénéficiaires, puisque 8 % des aidants s'occupaient de leur conjoint et 5 %, de leur enfant.

Pour la première fois, des renseignements ont été recueillis par l'enquête à propos des types de maladie qui nécessitaient des soins. Les problèmes liés au vieillissement arrivaient en tête, 28 % des aidants ayant prodigué des soins à un bénéficiaire éprouvant ces problèmes. Venaient ensuite le cancer, à 11 %, les maladies cardiovasculaires, à 9 % et les maladies mentales, à 7 %.

Les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils donnaient des soins

Les proportions d'aidants à un membre de la famille ou à un ami variaient selon les provinces. En 2012, les taux les plus élevés se trouvaient en Saskatchewan (34 %) et au Manitoba (33 %). Les provinces de la Nouvelle-Écosse (31 %) et de l'Ontario (29 %) se situaient aussi au-dessus de la moyenne nationale.

Pour sa part, le taux du Québec se situait sous la moyenne nationale. Environ 25 % des Québécois ont déclaré avoir aidé un membre de la famille ou un ami qui était malade, ou qui avait une incapacité ou des problèmes liés au vieillissement en 2012.

Les autres provinces n'étaient pas significativement différentes de la moyenne nationale.

Le type d'aide le plus répandu était le transport

Le type d'aide le plus répandu, que fournissaient 73 % des aidants, consistait à conduire le bénéficiaire pour faire ses courses, magasiner ou se rendre à ses rendez-vous médicaux. Les autres types d'activités les plus courantes étaient le ménage et la préparation des repas (51 %) et l'entretien intérieur et extérieur de la maison (45 %).

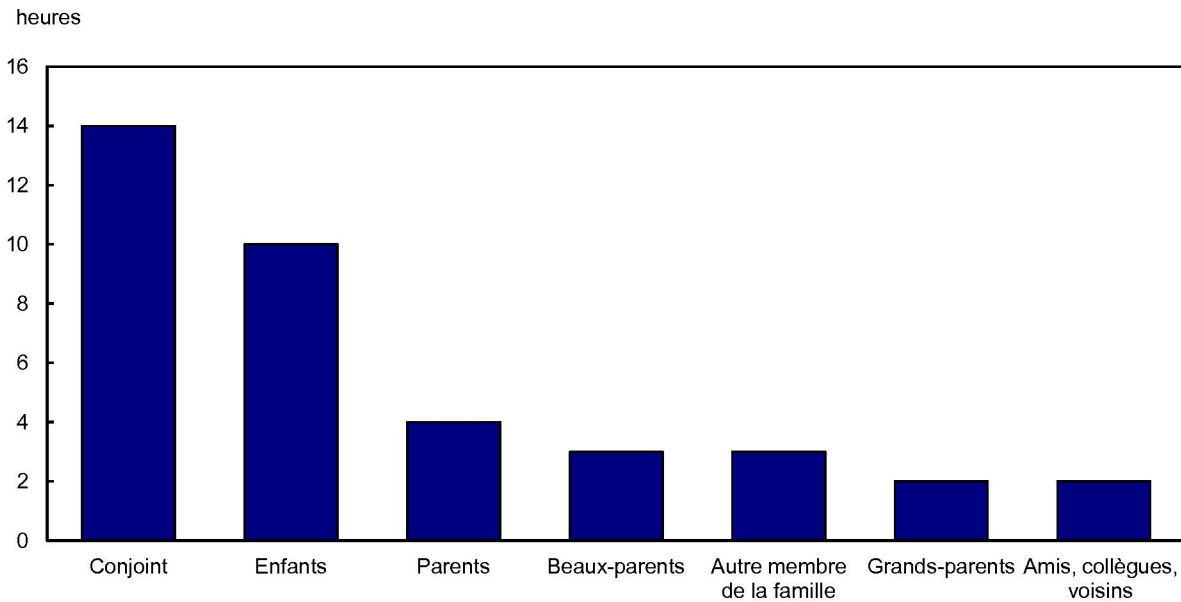
Certaines autres tâches étaient accomplies par une plus faible proportion d'aidants, mais revenaient plus souvent. Ces tâches, y compris les traitements médicaux et les soins personnels, comme les bains et l'habillage, étaient fournis par moins de 1 aidant sur 4. Toutefois, les deux tiers de ces aidants avaient accompli ces tâches au moins une fois par semaine.

Davantage de temps consacré aux enfants et aux conjoints malades ou ayant une incapacité

Dans l'ensemble, les aidants consacraient généralement 3 heures par semaine à s'occuper d'un membre de la famille ou d'un ami malade ou ayant une incapacité. Toutefois, ce nombre d'heures était différent selon le lien qui unissait l'aidant au bénéficiaire.



Graphique 1
Nombre médian des heures consacrées aux soins par semaine, 2012



Les aidants qui s'occupaient d'un conjoint ou d'un enfant consacraient le plus de temps à des activités d'aide. Les aidants à un conjoint passaient généralement 14 heures par semaine à prodiguer divers types de soins. Pour leur part, les aidants à un enfant (y compris les enfants adultes) en consacraient 10.

Les aidants à un parent — les plus nombreux parmi tous les aidants — consacraient 4 heures, tandis que les aidants à un grand-parent ou à un ami fournissaient le moins d'heures, soit 2 heures par semaine.

Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de consacrer plus de temps aux soins. En 2012, 17 % des femmes ont consacré 20 heures ou plus par semaine à ces tâches, comparativement à 11 % des hommes.

Plus du quart des aidants sont en « sandwich »

Plus du quart (28 %) des aidants, ou 2,2 millions de personnes, pourraient être considérés comme en « sandwich » puisqu'ils fournissaient des soins à un bénéficiaire tout en élevant des enfants. La plupart d'entre eux étaient des femmes âgées de 35 à 44 ans et s'occupaient d'un parent ou d'un beau-parent, tout en ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à la maison.

Aider un conjoint ou un enfant est plus lourd de conséquences

L'enquête a également évalué les conséquences psychologiques, financières et professionnelles de fournir de l'aide parmi ceux qui y consacraient 2 heures ou plus chaque semaine. En raison de la plus grande intensité des soins qu'ils fournissaient à leur bénéficiaire, les aidants à un conjoint ou à un enfant étaient les plus susceptibles d'en subir les conséquences.

Environ la moitié des aidants à un enfant (51 %) et à un conjoint (46 %) ont indiqué au moins cinq symptômes de détresse psychologique, comme la dépression, le sentiment d'être isolé ou des perturbations du sommeil. En comparaison, 30 % des aidants à leurs parents et 8 % de ceux s'occupant de leurs grands-parents avaient indiqué de tels symptômes.

En outre, 34 % de ceux aidant leur enfant et 33 % de ceux aidant leur conjoint ont dû consulter un professionnel de la santé pour des problèmes engendrés par leurs responsabilités, comparativement à 18 % de ceux qui prenaient soin de leurs parents. Les aidants à un enfant ou à un conjoint étaient aussi plus susceptibles de s'être blessés en prodiguant des soins.

Quoi qu'il en soit, environ 9 aidants sur 10 ont jugé que le fait de fournir des soins représentait une expérience enrichissante. Par ailleurs, 7 aidants sur 10 ont indiqué que la relation qu'ils entretenaient avec leur bénéficiaire s'était consolidée dans les 12 mois précédents.

Parmi les aidants, 1 sur 5 reçoit de l'aide financière

En 2012, 19 % des aidants ont reçu une forme quelconque d'aide financière. L'aide des parents et amis était la plus répandue, 12 % des aidants l'ayant reçue. Venaient ensuite l'aide des programmes gouvernementaux (7 %) et le crédit d'impôt fédéral (5 %).

Ceux s'occupant de leur enfant ou de leur conjoint ont reçu le plus d'aide gouvernementale. En 2012, 30 % des aidants à un enfant ont reçu de l'aide financière gouvernementale, comparativement à 14 % des aidants à un conjoint ou à 5 % des aidants à leurs parents.

Même s'ils ont reçu le plus d'aide gouvernementale, 28 % des aidants à un enfant et 20 % des aidants à un conjoint ont éprouvé des difficultés financières, tandis que c'était le cas de 7 % des aidants à leurs parents.

De plus, 52 % des aidants à un enfant, 42 % des aidants à un conjoint et 28 % des aidants à un parent ont mentionné qu'ils auraient aimé recevoir plus d'aide qu'ils n'en avaient reçu, qu'elle soit financière ou non.

Note aux lecteurs

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse deux articles sur les soins fournis par les aidants familiaux au Canada. Ces articles sont fondés sur les nouvelles données de l'Enquête sociale générale sur les soins reçus et donnés de 2012. Les données les plus récentes sur le sujet remontaient à 2007.

Le premier article, intitulé « Portrait des aidants familiaux, 2012 », présente le nombre d'aidants, leurs caractéristiques, les types d'aide fournis, le nombre d'heures de soins, les conséquences liées au fait de prodiguer des soins ainsi que le soutien financier obtenu par les aidants.

Le deuxième article, intitulé « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? » porte sur les conséquences psychologiques, physiques et financières associées à la fourniture de soins, selon le lien qui unit l'aidant au bénéficiaire.

On définit les aidants comme ceux âgés de 15 ans et plus qui prodiguent de l'aide ou des soins à une personne pour un problème de santé de longue durée, une incapacité physique ou mentale ou des problèmes liés au vieillissement. En 2012, l'enquête a recueilli des renseignements auprès de 23 093 répondants vivant dans les 10 provinces.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 4502.

Les articles « Portrait des aidants familiaux, 2012 » dans *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale* (89-652-X) et « Être aidant familial : quelles sont les conséquences? » dans *Regards sur la société canadienne* (75-006-X), sont maintenant offerts à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous sans frais au 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour obtenir plus de renseignements sur *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, communiquez avec Jodi-Anne Brzozowski au 613-951-3230 (jodi-anne.brzozowski@statcan.gc.ca), Division de la statistique sociale et autochtone.

Pour obtenir plus de renseignements sur *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRochelle-Côté au 613-951-0803 (sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca), Division de la statistique du travail.